

La course à la mairie à Drummondville

Serge Ménard compte beaucoup sur ses réalisations

par **Gérald PRINCE**
DRUMMONDVILLE — Pour se faire réélire à la mairie de Drummondville, Serge Ménard compte beaucoup sur ses réalisations et sur un programme qu'il considère réaliste pour les années à venir.

Natif de Bromont, Serge Ménard est arrivé à Drummondville en 1963 après avoir travaillé quelque temps dans une banque et en assurance. Depuis son arrivée ici, il a prospéré dans le milieu des affaires, notamment avec des stations-service, des lave-autos et dans des entreprises de construction.

C'est cette mentalité d'affaires et d'entreprise privée qu'il a voulu adapter au conseil de ville après avoir été élu par acclamation aux élections de novembre 1983.

Pourquoi une ville ne peut-elle pas profiter du même élan que le milieu des affaires ?

Pourquoi ne serait-elle pas gérée comme une compagnie ? Pour lui, c'est le service aux citoyens qui doit primer à l'hôtel de ville, comme c'est le service au client qui a préséance dans le commerce. Dans les deux cas, il s'agit souvent de la même personne qui agit comme contribuable et comme client.

Sa vision du gouvernement municipal repose sur cette base que la ville doit être gérée à peu de choses près comme l'entreprise privée: efficace, dynamique, vigoureuse, elle doit aussi être valorisante

pour ceux qui l'habitent. "En quatre ans, la ville a bien changé, claironne-t-il: les Drummondvillois bénéficient de nombreux services apportés au cours de mon mandat".

En plus de l'agrandissement de l'usine de filtration, des deux revêtements, du système mécanisé de cueillette des déchets et du nouveau service de transport en commun, M. Ménard affirme que l'une de ses

fleurons de l'entrepreneuriat québécois, etc. ce que M. Ménard estime une image juste du revirement attribuable à l'action du conseil et de sa façon personnelle de considérer les problèmes municipaux.

C'est en tablant sur ces réalisations que M. Ménard propose sa candidature. Appuyé de neuf candidats de quartier à l'intérieur d'un parti qu'il a

NDLR — Dans le cadre des élections municipales 1987, La Tribune publie aujourd'hui des entrevues des candidats à la mairie de Drummondville, Serge Ménard et Francine Ruest-Jutras.

plus belles réalisations, c'est d'avoir pu participer à redonner à la population la fierté qui semblait perdue.

Depuis quatre ans, les investissements industriels et le climat général ont fait dire aux commentateurs que Drummondville était devenue la nouvelle Beauce, le

formé, il cherche à convaincre l'électorat qu'il peut encore continuer sur cette lancée.

A ses détracteurs qui lui reprochent de ne pas laisser les conseillers ou le public s'exprimer suffisamment au conseil, il répond que les assemblées publiques ne sont pas faites pour les affrontements.

"La population nous élit pour gouverner durant quatre ans, notre rôle, c'est de diriger et de prendre les décisions les plus favorables possible aux contribuables". Il renchérit: "Les contribuables ne veulent pas voir les conseillers se déchirer en public, ils veulent être bien administrés au meilleur coût possible".

Création d'emplois, améliorations de la condition féminine, entraide pour les aînés, développement des loisirs et sports, aménagement urbain et plusieurs autres thèmes font l'objet de ses préoccupations, contenues dans le programme de son parti, nommé Drummondville en Action.



Serge Ménard

Francine Ruest-Jutras mise sur l'écoute et l'information

DRUMMONDVILLE (GP) — Première femme à se présenter à la mairie de Drummondville, Francine Ruest-Jutras n'est pas une inconnue, au contraire.

Née à Drummondville d'une famille impliquée dans les affaires, elle a complété son cours classique à Drummondville et reçu son baccalauréat en pédagogie au Collège Jean-De-Brébeuf à Montréal. Après avoir enseigné pendant quelques années au niveau secondaire, elle a épousé l'avocat Germain Jutras et s'occupe activement de l'éducation de ses quatre filles.

En novembre 1983, elle était élue, à la surprise de plusieurs, conseillère du quartier numéro 1 (Drummondville-Ouest) en défaisant l'influent conseiller Roger Prince, un ami et partisan du maire Serge Ménard.

Ce sont ces quatre années à l'hôtel de ville qui ont donné à Mme Jutras le goût de s'impliquer davantage dans la sphère municipale. Pour elle, le maire doit assurer un leadership certain sur son conseil, mais aussi doit être à l'écoute de ses conseillers.

Si elle est élue à la tête de Drummondville, elle veut mettre au profit de toute la population l'expérience, les connaissances et les talents de chacun des conseillers. "Ils viennent de milieux différents, reconnaît-elle, et connaissent un tas de choses qui leur viennent de leur vécu".

De toutes ces informations, elle souhaite dégager les consensus nécessaires au gouvernement municipal dans le cadre des activités du conseil. C'est l'une des priorités de son programme: laisser à chacun des élus sa liberté de s'exprimer en fonction des intérêts de son quartier et de ses compétences.

Elle souhaite aussi une fonction publique bien structurée, plus rigoureuse, qui puisse à la fois bien informer les élus et aussi agir en fonction des décisions prises.

Volonté d'informer

Autre priorité de son mandat: l'information au public. Présentement, mentionne-t-elle, le public ne sait pratiquement rien de ce qui se passe à l'hôtel de ville. Les assemblées ne sont souvent qu'une série de résolutions vite présentées et appuyées.



Francine Ruest-Jutras

"La population veut savoir ce qui se passe réellement et je m'engage à donner vraiment les raisons qui ont abouti à telle ou telle décision. Présentement, dit-elle, certaines décisions prises à la sauvette dans le passé coûtent cher". Si le public avait été bien informé, il aurait pu se concerter contre certaines dépenses somptuaires qu'elle reproche au conseil précédent.

Parmi les autres priorités qui se dégagent de son programme, elle veut élargir l'esprit partisan du conseil de ville.

Elle dit à qui veut l'entendre que des neuf candidats qui l'appuient, trois sont des militants libéraux, d'autres sont conservateurs ou péquistes, d'autres enfin n'ont jamais affiché d'allégeance politique.

Participation des femmes, gestion serrée des fonds publics, souci de la qualité de vie, plan directeur des loisirs et sports, dynamisme culturel font également partie de ses points d'intérêt.

10 commissaires se retirent

DRUMMONDVILLE (RJ) — D'importants changements sont à prévoir à la table des commissaires de la Commission scolaire Des Chênes à la suite des prochaines élections scolaires.

En effet, pas moins de 10 commissaires en poste depuis quelques années viennent de signifier qu'ils ne solliciteront pas un nouveau mandat.

Ces commissaires, qui ont entre autres invoqué des raisons professionnelles et familiales pour justifier leur retrait de la scène scolaire, sont MM. Onil Côté (St-Pierre), Gilles Gagnon

(centre-ville), Mario Gosselin (Drummondville-Ouest), Bernard Moreau (L'Avenir, Wickham, Lefebvre et Durham) et Jacques Pépin (St-Guillaume, St-Bonaventure, St-Pie-de-Guire), ainsi que Mesdames Lucille Bergeron (Acton Vale), Yvette Boucher (Acton Vale), Marguerite Chagnon (St-Théodore, St-André, Ste-Christine), Lise Franzé (St-Philippe) et Gisèle Ménard-Grisé (Ste-Thérèse).

Par ailleurs, cinq commissaires ont profité de la dernière réunion pour annoncer qu'ils brigueront à nouveau les suf-

frages. Ce sont MM. Denis Boucher (Christ-Roi, St-Simon) et Nagui Habashi (Drummondville-Ouest), de même de Mmes Diane Drouin (Wendover et Simpson), Denise Picotin (St-Nicéphore) et Germaine Poudrier (L'Avenir, Wickham, Lefebvre, Durham).

Rappelons que la période des mises en candidature pour les prochaines élections scolaires se tiendra demain, samedi et dimanche. La nouvelle table de la Commission scolaire Des Chênes réunira 19 commissaires.

C'est chic! c'est Cartier

Si léger mais... tellement chaud!!

BLOUSONS EN TWEED
Ces blousons mode fabriqués d'un mélange de laine ayant l'apparence du tweed. Coupe ample pour votre confort, choix de grandeurs 36-46.
MAINTENANT **129⁹⁹**
ÉPARGNEZ 25.00

BLOUSONS EN COTON
Blousons mode en coton avec doublure en plume d'oie. Un modèle sport, disponible en gris pâle et jade. Offerts dans les grandeurs 36-46.
MAINTENANT **109⁹⁹**
ÉPARGNEZ 15.00

IMPERMÉABLES DOUBLÉS
En polyester et coton hydrofuge avec doublure ouatée de polyester. Il est à la fois chic et confortable. Disponible dans les tons d'argent, bleu et charbon. 36-46.
MAINTENANT **99⁹⁹**
ÉPARGNEZ 30.00

BLOUSONS ET PALETOTS 3/4
Blousons et paletots 3/4 de qualité, fabriqués en laine ou poly-laine. Disponibles dans un choix de couleurs et grandeurs.
MAINTENANT **59⁹⁹**
ÉPARGNEZ JUSQU'À 75.00

BLOUSONS EN LAINE
Pour l'homme de bon goût, un blouson fabriqué d'un mélange de laine et nylon avec deux poches en avant. Choisissez parmi noir/bleu ou noir/vert. 36-46.
MAINTENANT **79⁹⁹**
ÉPARGNEZ 10.00

CARREFOUR DE L'ESTRIE - 563-5504
PLACE BELVÈDÈRE - 567-1550

MONTREAL • DORVAL • LASALLE • ROSEMERE • JOLIETTE • SAINT-JÉRÔME
SAINT-EUSTACHE • SHERBROOKE • GRANBY • LONGUEUIL • VALLEYFIELD • QUÉBEC
LÉVIS • CHARLESBOURG • CHICOUTIMI • TROIS-RIVIÈRES • TROIS-RIV OUEST
SHAWINIGAN • PEMBROKE • GATINEAU

EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 NOV. 1987

Cartier

Plus de 25 000 \$* en prix à gagner

SUPERPROMOTION

en collaboration avec **la tribune**

CHLT RADIO 63

1^{ER} PRIX: DEUX BILLETS D'AVION POUR AMSTERDAM • UNE MERCURY TRACER 1987 • UN MANTEAU DE FOURRURE • UNE TÉLÉVISION, UN VIDÉO ET UNE CAMÉRA • UN FOUR MICRO ONDES • UNE GARDE-ROBE POUR FEMME • UNE GARDE-ROBE POUR HOMME • UN ENSEMBLE DE SKI ALPIN • UN ENSEMBLE DE VALISES DE VOYAGE • DES PRODUITS DE BEAUTÉ LE TOUT D'UNE VALEUR DE PLUS DE 22.000\$

2^{ÈME} PRIX: 6 WEEK-END ESCAPADE À TORONTO (1 TIRAGE/SEMAINE) D'UNE VALEUR APPROXIMATIVE DE 500\$ CH.

VOYEZ LES PRIX DE CE CONCOURS À **Vidéotron** CABLE 11

CHLT RADIO 63

*** POUR PLUS DE DÉTAILS, SYNTONISEZ CHLT radio 63**

COUPON DE PARTICIPATION

EN COLLABORATION AVEC: **Canadian LE VOITURIER VIA**

NOM: _____
ADRESSE: _____
TÉL.: _____

POSTEZ À: CHLT radio 63, 25 rue Bryant, Sherbrooke J1J 3Z5
*RÈGLEMENTS DU CONCOURS DISPONIBLES À CHLT 1000 63

Bonne Chance!

RÉGIONAL

A l'hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska Conflit réglé entre les médecins et la direction de l'Hôtel-Dieu

par Maurice CLOUTIER
ARTHABASKA — La population de la région des Bois-Francs n'a plus à retenir son souffle, les médecins omnipraticiens et les spécialistes demeurent à leur poste, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Le sévère conflit avec la direction est définitivement réglé.

Hier après-midi, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a annoncé officiellement la conclusion d'une entente ferme en début de journée. L'assemblée générale du Conseil des médecins et dentistes (CMD) de l'établissement et le conseil d'administration avaient ac-

cepté, en fin de soirée mardi, les propositions issues de la séance extraordinaire de conciliation tenue par le sous-ministre en titre Réjean Cantin.

A une question du député d'Arthabaska, Laurier Gardner, sur le plancher de l'Assemblée nationale, la ministre a déclaré brièvement que "le conflit a été évité au béné-

ficié de la population de la région". Bien sûr, elle l'a remercié de son appui dans le dossier. Cette entente est survenue la veille de l'entrée en vigueur du ralentissement des activités médicales à l'Hôtel-Dieu, qui devait déboucher ultimement sur la démission massive de 68 membres du CMD dans une semaine, le 4 novembre.

Pour sa part, le député d'Arthabaska est "pleinement satisfait de l'entente et du travail du ministère. Toutes les craintes sont écartées".

Soulagement

C'est avec soulagement que le président du conseil d'administration, Me Claude Aubert, et le président du CMD, le Dr Jean-Luc Bétit, ont confirmé à La Tribune la fin des hostilités. Ils donneront une conférence de presse conjointe demain matin.

Heureux, Me Aubert a garanti que "le règlement est final". La population, a-t-il ajouté, peut dormir en paix. "La menace d'un ralentissement des activités est définitivement écartée", a-t-il poursuivi.

Aussi d'excellente humeur, le Dr Bétit a affirmé que "le travail des médecins se poursuit normalement. Tous les moyens de pression sont abandonnés".

"Les médecins ont tourné la page et sont pleins de bonnes intentions", a insisté le président du CMD. L'entente a reçu un appui très majoritairement des médecins. "Des garanties bien précises, a-t-il noté, ont été obtenues".

Les médecins réclamaient à grands cris une voie au chapitre dans les décisions administratives d'ordre médical.

La requête de démission de Soeur Claire Perreault a été abandonnée

DRUMMONDVILLE — Sereinément, le président du Conseil des médecins et dentistes de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Jean-Luc Bétit, a admis que la demande de démission de la directrice générale, Soeur Claire Perreault, a été abandonnée et totalement écartée de l'entente.

Mais les mécanismes mis en place ne sont pas sans circonscrire les pouvoirs de Soeur Claire sur l'administration de l'hôpital, a laissé entendre le président du CMD. Hier, Soeur Claire n'était pas à son bureau pour commenter.

En outre, le droit de veto réclamé pour les représentants des médecins dans le futur comité administratif, sur les sujets d'ordre médical, a

été rayé du vocabulaire de l'entente, qui, selon la ministre, respecte l'esprit de la Loi sur la santé et les services sociaux. Aucun privilège exceptionnel n'a donc été accordé aux médecins.

Observateurs

Le règlement est un document qui constitue une bonification du rapport du comité tripartite de crise, qui était passé tout près de régler le conflit il y a



Jean-Luc Bétit

quelques semaines. Ainsi, la formation du comité administratif revient.

La principale nouveauté vient de la nomination de deux observateurs, pour une période de six mois, afin de s'assurer de l'application de l'entente.

Les observateurs, un fonctionnaire du ministère et un directeur d'hôpital, pourront "assister aux réunions des différents comités, incluant l'exécutif du CMD et du conseil d'administration". Leur mandat sera renouvelable à la demande de l'une ou l'autre des parties.

Compte tenu de leur mission spécifique, "il ne s'agit nullement d'une mise en tutelle de l'hôpital", a assuré le député d'Arthabaska Laurier Gardner.

Le règlement prévoit plusieurs mécanismes qui donneront l'opportunité aux médecins de s'exprimer sur la gestion de l'hôpital,

spécialement sur les points d'ordre médical, tant au conseil d'administration que dans d'autres structures.

Le représentant du corps médical au conseil d'administration siègera également sur le comité de sélection pour l'embauche d'un futur directeur général. A 63 ans, Soeur Claire est susceptible de prendre sa retraite avant longtemps. Un membre du CMD siègera enfin au comité de sélection des cadres supérieurs.

Globalement, l'entente est le fruit de compromis des deux parties sur les principaux points d'accrochage, à l'image de toute négociation.

La comparution de Josée Fouquet pour infanticide est reportée

THETFORD-MINES (PS) — La comparution et la tenue de l'enquête préliminaire de Josée Fouquet de Thetford-Mines, accusée de meurtre sans préméditation et d'infanticide, ont été reportées au vendredi 27 novembre prochain.

La jeune femme de 19 ans devait comparaître hier devant le juge Louis Carrier de la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Frontenac mais toute la cause a été remise, à la demande du psychiatre Pierre Gagné de Sherbrooke.

D'ailleurs, elle ne s'est pas présentée au Palais de justice de Thetford-Mines, hier.

Au début d'octobre, la prévenue avait été confiée aux soins du Dr Gagné et ce dernier a demandé une prolongation de façon à lui per-

mettre de pouvoir rédiger son rapport sur l'état de santé de sa patiente.

L'arrestation de Josée Fouquet fait suite à une incroyable histoire alors qu'elle aurait réussi à cacher sa grossesse à toute sa famille.

Etudiante au Cégep de Thetford-Mines, elle a accouché seule, dans sa chambre, sans attirer l'attention de qui que ce soit, en pleine nuit. Elle aurait ensuite étouffé le nouveau-né avant de le placer

dans un sac et le déposer dans une poubelle. Ce n'est finalement que quelques jours plus tard que les policiers étaient saisis de ces événements pour ensuite découvrir le corps de la jeune victime.

Sentence reportée

Par ailleurs, le juge Carrier a reporté au 27 novembre prochain le prononcé de sa sentence dans le dossier de Sylvie Lachance de

Thetford-Mines qui a déjà reconnu sa culpabilité à 65 chefs d'accusation de fraude.

Le magistrat a entendu hier les représentations sur sentence des deux procureurs au dossier. La jeune femme de 26 ans a avoué avoir détourné environ 25 000 \$ à son compte personnel, alors qu'elle était à l'emploi de la Banque Nationale, succursale du boulevard Smith sud à Thetford-Mines.

Pas de vainqueur au débat public des candidats à la mairie de Drummondville

par Richard JEAN
DRUMMONDVILLE — S'affrontant une première fois en public depuis le début de la campagne électorale en vue des élections municipales du 1er novembre, les candidats à la mairie de Drummondville, M. Serge Ménard et Mme Francine Ruest-Jutras, n'ont pu faire un maître hier dans le cadre d'un débat organisé par l'Association étudiante du cégep de Drummondville.

En fait, les deux candidats ne furent pas engagés dans un véritable débat sur les questions d'ordre municipale mais plutôt confrontés à un barrage de questions d'une vingtaine d'étudiants et d'étudiantes, la plupart enclins à mettre M. Ménard ou Mme Ruest-Jutras au pied du mur.

Certaines des questions furent d'ailleurs posées par des étudiants portant des noms de famille bien identifiés à chacun des deux clans, ce qui n'a pas échappé aux plus avertis de la salle. Devant une assistance respectueuse dans l'ensemble, les deux candidats ont d'abord rappelé pendant une dizaine de minutes chacun à peu près tout ce qui

d'autres se voulant des pièges, mais très peu portant sur la véritable gestion municipale.

L'assistance a tout de même eu l'occasion de manifester à quelques reprises. Les sympathisants de Mme Ruest-Jutras ont notamment pu démontrer leur mécontentement à l'endroit du maire Ménard quand celui-ci n'a pas voulu répondre sur le dossier du Domaine Cherbouge ou quand il

fut confronté à une question touchant ses affaires personnelles.

A l'inverse, les partisans du maire ont aussi réagi plus vivement quand une étudiante a demandé à Mme Ruest-Jutras si elle n'était pas elle-même à la base d'une campagne de salissage ou quand elle fut interrogée sur le nombre de contrats municipaux accordés à son mari, l'avocat Germain Jutras.

Si ce débat n'a finalement pas permis à l'un ou l'autre des candidats de sortir vainqueur, il aura au moins permis à une centaine d'étudiants d'en savoir un peu plus sur la chose municipale.

La population drummondvilloise sera d'ailleurs à même de juger de la qualité de ce court affrontement entre les deux candidats puisque le débat sera télévisé en différé ce soir, à 21 h.

La CSN satisfaite d'avoir rencontré les aspirants à la mairie de Thetford-Mines

THETFORD-MINES (PS) — Les membres de l'exécutif du Conseil central des syndicats nationaux de la région de Thetford-Mines ont qualifié de positive la rencontre qu'ils avaient sollicitée auprès des deux candidats à la mairie de Thetford-Mines afin de connaître la dimension sociale et économique de leur campagne électorale respective.

Les représentants de la CSN ont noté que le plan économique était plus accentué que l'aspect social au niveau des deux candidats, ce qui n'est pas sans soulever certaines appréhensions. Néanmoins, ils ont retiré trois points po-

sitifs de la rencontre avec MM René Lafleur et Henri Therrien. Ainsi, ils se réjouissent du fait que les deux candidats soient d'accord pour dire que la réduction du temps de travail est un élément important visant la création d'emplois.

Il soulignent aussi que MM Lafleur et Therrien ont donné leur appui à la campagne visant le maintien de la buanderie à l'Hôpital général, tel que demandé par les syndicats.

Enfin, ils apprécient le fait que les deux candidats aient reconnu l'importance d'un média communautaire comme la TVCRA et déclaré qu'elle devait continuer à exister et qu'il fallait faire les pressions politiques nécessaires pour obtenir le financement requis.



PARTOUT POUR TOUS

LA CSN - CONSTRUCTION DE L'ESTRIE EST LA SEULE CENTRALE SYNDICALE A OFFRIR DES SERVICES COMPLETS POUR TOUS LES MÉTIERS ET OCCUPATIONS A L'ANNÉE LONGUE!


LA CSN - CONSTRUCTION PLACE SES MEMBRES SUR TOUS LES CHANTIERS DU QUÉBEC, MEME A L'EXTÉRIEUR ET QU'UNE FOIS PLACÉS, ELLE S'EN OCCUPE.

SI VOUS AVEZ DES PROBLÈMES D'ASSURANCE-CHOMAGE, D'ACCIDENT DE TRAVAIL, DE CARTE DE COMPÉTENCE, ADRESSEZ-VOUS A JEAN BIBEAU, PRÉSENTANT SYNDICAL.

EXÉCUTIF DE L'ESTRIE

BUREAU DE PLACEMENT CSN - CONSTRUCTION
180 Acadie
Sherbrooke, Qué.
J1H 2T3
TEL: 563-6545

PARTOUT POUR TOUS DU 4 AU 8 NOVEMBRE

VOTEZ CSN - CONSTRUCTION 



ATTENTION AUX PETITS MONSTRES

La Villa du Poulet et Parents-Secours unissent leurs efforts à l'occasion de l'halloween pour veiller à la sécurité de tous les petits monstres, diables, sorcières, lutins et extra-terrestres qui partiront à la chasse aux friandises.

Toute la semaine, jusqu'à l'halloween, les enfants sont invités à colorier et à découper notre dessin. En le remettant à votre Villa du Poulet, vous recevrez gratuitement le brassard-rélecteur* du Colonel. Muni d'une solide bande velcro, il s'attache par-dessus leur costume et assure aux enfants une plus grande visibilité.

*Parents-Secours rappelle aux enfants qu'à l'halloween ON SORT EN GANG, c'est plus prudent.

*Offre valable jusqu'à épuisement des stocks.




Oui mon Colonel!

Gala des gouverneurs de la Fondation du Sport Universitaire

Un autre fleuron à la couronne de Bruce Coulter



Jean-Guy Ouellette, le responsable du programme de sport d'excellence à l'Université de Sherbrooke, pose fièrement avec les athlètes du Vert & Or qui ont récolté une bourse de la Fondation du sport universitaire québécois. Ce sont Joël Desjardins, Marie-France Paré, France Poirier, Nicolas Bouchard et Elaine Lauzon.

Par Jean-Paul RICARD

SHERBROOKE — Bruce Coulter, l'entraîneur de l'équipe de football des Gaiters de l'Université Bishop, a ajouté un autre fleuron à sa couronne hier soir, alors qu'il a été proclamé l'entraîneur universitaire de l'année au Québec. Ce titre lui a été décerné dans le cadre du gala des gouverneurs de la Fondation du Sport Universitaire Québécois, tenu en présence de 600 convives, à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal.

Du côté féminin, ce titre a été décerné à France Vigneault, l'entraîneur de l'équipe de volleyball de l'Université Laval. Céline Daigle, entraîneuse de l'équipe de soccer

du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke et Andrea Blackwell, l'entraîneuse de l'équipe de basketball des Lady Gaiters de l'Université Bishop, étaient les deux autres

chez les dames. Les bourses Ultramar rattachées à ce titre sont d'un montant de 2,500 \$ chacune. Tous deux sont membres de l'équipe de natation de leur université respective. Etudiant à l'Université Laval, Lamy a eu le meilleur sur le rapide Wally Zatylny de l'équipe de football des Gaiters de l'Université Bishop et Claude Guérard porte-couleurs de l'équipe de hockey de l'UQTR.

Excellence académique

Deux joueurs de basketball ont été proclamés les étudiants-athlètes de l'année en raison de leurs performances académiques.

Guylaine Demers, qui étudie à l'Université Laval, a été préférée à la volleyeuse sherbrookoise Elaine Lauzon ainsi qu'à Anne de Champlain. Elle a reçu la bourse Hydro-Québec d'un montant de 2,000 \$. Adrian Bak des Redmens de l'Université McGill a eu le meilleur sur son coéquipier Bruce McElroy ainsi que sur le volleyeuse sherbrookoise Joël Desjardins. La bourse Alcan rattachée à ce titre vaut également 2,000 \$.

Recrues de l'année

Le titre de recrue de l'année, également accompagné d'une bourse

de 2,000 \$ a été décerné à Julie Rousseau de l'Université McGill et Marc Gagné de l'Université Laval. Membre de l'équipe de basketball de McGill Julie Rousseau a hérité de la bourse "Nabisco" en devançant Marie-France Paré de l'équipe d'athlétisme de l'Université de Sherbrooke.

Au cours des dernières années, la Fondation distribuait vingt bourses pour un total de 30,000 \$ tandis que cette année elle portait le total à 52,000 \$ afin d'honorer 32 athlètes et entraîneurs du sport universitaire.

Autres lauréats

Les autres bourses, au nombre de 24, sont de l'ordre de 1,500 \$ chacune. Cinq porte-couleurs du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke et deux de l'Université Bishop figurent parmi ces lauréats.

Des bourses de recrutement ont été décernées à Nicolas Bouchard (soccer), Marie-France Paré (athlétisme) et France Poirier (volleyball) tous trois de l'Université de Sherbrooke ainsi que Sandra Mullins de l'équipe de basketball des Lady Gaiters de l'Université Bishop.

Elaine Lauzon et Joël Desjardins qui brillent en volleyball pour le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke ont eu droit à une bourse

d'excellence académique tandis que l'excellent Wally Zatylny de l'équipe de football des Gaiters de l'Université Bishop a reçu une bourse d'excellence sportive.



(Photo La Tribune par Christian Landry) Bruce Coulter

Perreault: athlète de l'année

SHERBROOKE (JPR) — C'est le titre d'athlète de l'année qui a été décerné au Sherbrookoise Sylvain Perreault lors du gala du Mérite Sportif de la Fédération de crosse du Québec et non pas celui de joueur le plus utile à son équipe, comme nous l'avions mentionné par erreur.

Sylvain Perreault s'est dit heureux d'obtenir cet honneur à sa dernière saison chez les Juniors.

"Nous étions cinq candidats en lice, dont trois joueurs mid-gét, mais je savais que mes chances de gagner étaient excellentes. Je suis content d'obtenir ce titre. C'est ma dernière saison chez les Juniors et comme il n'y a plus de ligue senior, c'est probablement ma dernière saison à la crosse", de dire Perreault.

Il ajoute "Je suis content aussi pour René Lafontaine et même pour la nomination des Olympiques et des Aztèques qui convoitaient le titre d'équipe de l'année. C'est bon pour la crosse à Sherbrooke."

Domination des écoles Mitchell et Montcalm

Par Jean-Paul RICARD

SHERBROOKE — Les équipes de soccer des écoles Mitchell et Montcalm ont dominé l'unique tournoi extérieur de la saison dans la Ligue régionale de soccer scolaire.

Fait à noter, ce tournoi s'est terminé à la noireur et c'est grâce aux phares d'une quinzaine d'automobiles que la finale de la catégorie Juvénile filles s'est terminée par un barrage de tirs de penalty...

Le Triolet, qui avait remporté le tournoi de qualification, était opposé à la formation de Montcalm en finale. A 10 minutes de la fin du match, il faisait trop noir pour poursuivre le jeu et c'est alors qu'on a fait appel aux spectateurs pour éclairer le terrain avec les phares de leur voiture.

Le match s'est terminé par un verdict nul de 0-0. Chaque équipe a alors eu droit à cinq tirs de penalty et Montcalm a été bien servi par sa gardienne, Marie-Josée Belcour qui est membre de l'équipe du Québec. Seule Marie-Claude Lemaire a pu la déjouer tandis que Montcalm inscrivait deux buts pour l'emporter 2-1.

Carlo Fabi du Triolet et Jean-Benoît Desbiens de Montcalm.

En demi-finale, Le Triolet II avait pulvérisé l'équipe I du Triolet au compte de 9-0 et ce résultat en a surpris plusieurs puisque ces deux mêmes équipes avaient fait match nul la veille. Dans l'autre demi-finale, Montcalm a gagné par forfait alors que l'équipe de Le Phare ne s'est pas présentée au match.

Benjamins et cadettes

L'École Mitchell a remporté le championnat dans les deux catégories benjamins, garçons et filles. Chez les garçons, Mitchell n'a pas tardé à afficher ses couleurs en l'emportant 9-0 et 7-0 contre Le Triolet, en ronde préliminaire. En finale, Mitchell affrontait Le Phare et a récolté une autre victoire par blanchissage, cette fois au compte de 3-0.

Le Triolet était une des équipes favorites chez les Benjamins puisque cette équipe avait triomphé de Mitchell en ronde préliminaire.

Mitchell devint toutefois refaire surface en finale et surmonter un déficit pour l'emporter 3-2 sur Le Triolet.

Chez les cadettes, Montcalm et Le Triolet avaient terminé à égalité en tête du classement à l'issue de la ronde préliminaire et Le Triolet a hérité de la première position au bris d'égalité. C'est toutefois Montcalm qui a eu le dernier mot en finale avec une victoire de 2-0.

Juveniles Garçons

L'action n'a pas manqué non plus chez les Juvéniles Garçons, où Montcalm et Le Triolet s'affrontaient en finale. Chaque équipe s'est inscrite au pointage en première demie, en profitant dans chaque cas d'un tir de penalty.

C'est finalement un joueur cadet surclassé chez les Juvéniles, Brian Wallis, qui devait inscrire le but de la victoire pour permettre à l'équipe de Montcalm de l'emporter 2-1. Ce match a été marqué par un excitant duel de gardiens de but entre

A l'atome

Un point au classement pour Windsor-Brompton

WINDSOR (CC) — Les A's atome de Windsor-Brompton ont finalement récolté un point au classement lorsqu'ils ont fait match nul 2 à 2 face à la formation de Asbestos-Warwick. Les buts des A's vont à la fiche de Steve Lussier et Simon Godbout. Hugues Beauvillage et Eric Gosselin ont compté pour Asbestos-Warwick.

"Notre défense a été à la hauteur de la situation et Jonathan Côté solide devant le filet. Les gars savent maintenant qu'ils peuvent offrir de bonnes performances", commentait l'entraîneur Mario Gosselin après la rencontre.

L'endemain, les A's ont failli à la tâche alors qu'ils se sont inclinés 11-0 devant Acton Vale. Benoît Breault, trois fois, Yannick Gagné, avec deux, Jonathan St-Pierre, Benoît Jodoin, Sébastien Ferland, Patrick Delorme, Stéphane Langevin et Patrick Ducharme ont compté pour Acton Vale. Le jeu blanc va à la fiche de Yannick Lacoste.

Pee Wee

De leur côté, les A's pee wee ont lutté jusqu'à la fin mais ont malgré tout subi des défaites à leurs deux sorties. Eric Belcourt, Dominique Patry et Alexandre Bossé ont con-

duit Asbestos-Warwick à un gain de 3-2 sur les A's. La réplique appartient à Michaël Martin et Eric Boucher.

Dans l'autre partie, Marc Champagne fut l'unique compteur des A's qui ont baissé pavillon 2-1 devant Acton Vale. Pour ces derniers, Pascal Giguère et Alain Bouthillier ont touché la cible.

Midjet

Asbestos-Warwick a marqué sept fois en deuxième période en route vers une victoire facile de 13 à 1 sur les A's. Alain Fréchette a dirigé l'attaque des vainqueurs avec quatre filets. Martin Laroche, Patrick Boisvert et Yves Laroche ont enfilé une paire de buts chacun. Le total fut complété par Alain Janelle, Jean-François Mérette et Dany Boucher. Steve Maillet a évité le blanchissage aux A's.

Labelle et McIntyre heureux de leur sort

par Pierre MAILHOT

VICTORIAVILLE — A leurs premiers pas dans l'uniforme des Tigres de Victoriaville, l'ailier gauche Marc Labelle et le défenseur Stéphane McIntyre filent le parfait bonheur.

Ces deux joueurs acquis, lundi, par l'organisation des Tigres auprès des Olympiques de Hull et ce, pour des considérations futures, apprécient fortement cette transaction.

Heureux dans sa nouvelle famille, l'ailier gauche, Marc Labelle, n'a pas eu l'opportunité de démontrer tout son talent au sein des Olympiques de Hull.

Labelle considère que le retour des vétérans à l'aile gauche, Stéphane Matteau et Benoît Brunet qui ont goûté aux joies des camps professionnels a modifié sensiblement le portrait de son poste.

Labelle avoue également que le premier choix au repêchage de juin dernier des Olympiques de Hull, l'ailier gauche Martin Gélinas qui détient, actuellement, le premier rang des marqueurs au sein de la formation Hulloise lui a coupé l'herbe sous les pieds. "Cela devenait de plus en plus difficile de percer cette brochette de gros joueurs et je me retrouvais, la plupart du temps, sur le quatrième trio", affirme-t-il.

Ce jeune ailier gauche de 18 ans, qui a peu patiné depuis deux semaines admet qu'il n'est pas au meilleur de sa forme. "J'espère retrouver tous mes moyens d'ici une semaine", ajoute celui qui, dans son premier match dans l'uniforme des Tigres, mardi, a évolué avec Réginald Savage et Jean-Marc Routhier.

McIntyre jubile

Le nouveau défenseur des Tigres, Stéphane McIntyre, jubile. "Les Tigres me donnent, enfin, la chance de jouer", explique-t-il.

que-t-il. "Je me retrouvais plus souvent dans les gradins que sur la glace", note-t-il. "Et quand j'endossais l'uniforme des Olympiques, je prenais mon mal en patience au bout du banc", raconte-t-il.

Tout comme son coéquipier, Marc Labelle, Stéphane McIntyre aura été évincé du jeu par les vétérans.

Absent de l'alignement des Olympiques de Hull dans leurs quatre dernières joutes, McIntyre affirme qu'il était nerveux lors de son premier match dans l'uniforme des Tigres. "Le défenseur Yves Racine a, toutefois, tempéré ma nervosité", a poursuivi le jeune McIntyre.

Stéphane McIntyre se sent très à l'aise dans son nouveau décor. Il connaissait déjà certains de ses nouveaux coéquipiers, les Réginald Savage et Daniel Gauthier, en raison de sa participation sur l'équipe du Québec, l'an dernier.

Un point important

La victoire de 6 à 5 arrachée, en surprenant, aux Saguenéens de Chicoutimi portera sûrement des fruits pour les prochaines rencontres des Tigres. "Le fait de les avoir battus sur leur propre territoire est un gros point pour nous", a émis l'ailier gauche, Daniel Gauthier, à la suite de séance d'entraînement d'hier. "Cela va nous redonner la confiance qui nous manquait depuis un certain temps", a-t-il avancé.

Gauthier a résumé la victoire des Tigres par la brillante tenue du cerbère Eric McGuire. "Il a reçu 54 lancers au cours de la joute dont 34 en période médiane. Sans son travail, le match aurait été tout autre".

Chez le Royal La défensive est le problème majeur

LAC-MÉGANTIC (RV) — La faiblesse de la défensive, voilà le principal obstacle à surmonter pour le Royal Jr de Lac-Mégantic, de la Ligue de hockey Junior de l'Estrie.

Tel est le constat réalisé par l'instructeur de la formation méganticoise, Michel Proteau. Le point faible de l'équipe a été mis en évidence au cours de la dernière fin de semaine. Dans le premier match, le Royal a arraché difficilement une victoire de 7-6 aux Castors de Black Lake.

"La joute a été difficile", de dire Proteau. "Il n'y a pas eu trop de robustesse, le jeu était rapide. Cependant, deux mauvais buts accordés à l'adversaire nous ont rendu la tâche difficile. Malgré tout, la troisième période nous a été bénéfique, car à un moment donné, on tirait de l'arrière 5-1", d'ajouter l'instructeur.

Dans son deuxième match, Lac-Mégantic s'est incliné bien malgré lui devant les Riverains de Richmond, au compte de 7-6. "Le même problème s'est répété, encore une fois, à un moment où on perdait 5-3. De façon évidente on a des problèmes défensifs", de constater Proteau. Il poursuit en disant, "on devrait être en mesure de se réajuster dans les prochaines rencontres."

Au cours de ces rencontres, deux joueurs se sont particulièrement manifestés, Louis Etienne Paradis a ajouté quatre buts à son actif alors que Serge Therrien a amélioré sa fiche, en récoltant trois buts.

ELLES SONT ARRIVÉES!

Kawasaki
Ça-Ça marche en grand!

ANGEL MECANO MOTO METRIQUE
LTEE
3191 King ast. Fleurimont
505-0188

CONCOURS DESTINATION SECRÈTE

En collaboration avec **la tribune**

Wardair K900

La destination secrète Wardair pour aujourd'hui est:
ACAPULCO

Soyez le premier à téléphoner à K-900 avec la destination secrète WARDAIR du jout et gagnez un microsilicon. Vous deviendrez alors éligible au tirage d'un des 2 voyages d'une semaine pour 2 personnes à PUERTO PLATA ou à la BARBADE.

Une nouvelle destination secrète est publiée à tous les jours dans LA TRIBUNE et, à compter de 7h24, vous avez 4 chances par jour pour téléphoner à K-900 585-5900 et vous qualifier.

Bonne Chance